

Axe(s) sur le(s)quel(s) l'équipe est candidate

Axe 1 : engagement des jeunes

Axe 2 : diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles

Nom de l'équipe et contact

NOM de l'organisme : **Espace Inter Initiatives (E2i)**

Adresse : **24 place du Maréchal Leclerc 59800 Lille**

Contacts :

Nom / prénom : **BARDAILLE Nathalie**

Tél : **03 20 17 52 52**

Courriel :

nbardaille@e2i.coop

contact@e2i.coop

Nature de l'intervention spécifique envisagée, le cas échéant

- Réaffirmation des enjeux et des finalités du projet.
- Repérage avec le pilote du programme des objectifs stratégiques et opérationnels du projet et formalisation des actions proposées et des publics ciblés.
- Définition conjointe des questions évaluatives.
- Identification avec le porteur de projet des conditions de réalisation d'une évaluation telle que souhaitée par le Haut Commissariat.
- Rédaction par le consultant d'un protocole d'évaluation et budgétisation.
- Lancement de l'évaluation en concordance avec la mise en œuvre du projet.

Porteurs spécifiques visés, le cas échéant

- Porteurs de politiques territoriales (collectivités locales et territoriales), structures partenaires de ces politiques.
- Toute association et entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire agissant, entre autres, sur les thématiques suivantes :
 - l'action sanitaire et sociale
 - l'insertion sociale et professionnelle
 - l'orientation, la formation, les compétences
 - l'emploi et l'accès à l'emploi
 - le lien social et la citoyenneté
 - la prévention, l'éducation
 - l'animation, les loisirs
 - le logement

Approches méthodologiques envisagées

- L'évaluation est réalisée à partir des finalités du programme des objectifs stratégiques et opérationnels qui concourent à l'obtention des résultats attendus.
L'ensemble des objectifs, des questions évaluatives des critères d'évaluation et des indicateurs associés sont précisés dans le cadre d'un référentiel d'évaluation établi avec les partenaires du programme.
Les indicateurs peuvent être quantitatifs et qualitatifs. Ils sont spécifiques au projet. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en place, leur efficacité et l'impact du programme sur les populations ciblées.
- L'évaluation repose sur la construction d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin qui peuvent être constitués de façon aléatoire (en fonction des modalités concrètes de mise en œuvre du programme).
Les deux populations font l'objet d'une enquête par entretien ou questionnaire.
- Au-delà de l'analyse de l'effectivité et de l'impact du programme sur les populations, l'évaluation s'appuie sur :
 - une analyse documentaire et statistique précisant le contexte du programme,
 - la prise en compte des facteurs concurrents au programme (impact des politiques extérieures au projet)
 - des entretiens, semi directifs avec les acteurs : élus, professionnels et techniciens qui assurent la mise en œuvre, partenaires opérationnels, partenaires institutionnels...
 - des réunions de travail avec les porteurs du programme et les membres du comité de pilotage
 - la production d'un rapport final reprenant l'ensemble des éléments.

Lien web vers deux travaux/opérations exemplaires réalisées ou en cours

La présentation du cabinet conseil E2i et de ses différents types d'interventions sont disponibles sur le site www.e2i.coop